

FICHE TECHNIQUE

Code article : CC5409X5

BASO SW CLK 600 5L.DET.DESIN. ALCALIN MOUSSANT CHLORE CCA

DESCRIPTION

Détergent désinfectant alcalin chloré moussant

BASO SW CLK 600 est un détergent désinfectant alcalin chloré moussant concentré haute performances. Nettoie, détache, dégraisse et désinfecte en une seule étape avec un canon à mousse ou une centrale de dilution



AVANTAGES

- Fort pouvoir détergent
- Pour toutes les surfaces résistantes au chlore

CARACTÉRISTIQUES

- **Contenance** : 5L
- **Aspect** : Liquide clair incolore à légèrement jaune
- **PH** : 12.2
- **Densité à 20°C** : 1.02 +0.010
- **Parfum** : /

CONDITIONNEMENT : à l'unité – Carton de 4 U – Palette de 96 U

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

UTILISATION :

Utilisable en cuisine collective sur toutes les surfaces résistantes au chlore: Cuisines, plans de travail, carrelages ... Sa qualité de mousse permet de mieux adhérer aux parois pour améliorer la détergence et la désinfection. BASO SW CLK 600 a un fort pouvoir détergent grâce à sa composition riche en potasse. Particulièrement adapté dans les industries agroalimentaires en application mousse (centrale ou canon), dans des process 3 ou 5 phases selon votre plan d'hygiène.

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Hypochlorite de sodium (n° CAS 7681-52-9) à 6% de Cl actif

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc.

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

MODE D'EMPLOI :

Procéder préalablement à un dégrossi et/ou un prélavage des surfaces

Rincer abondamment avec de l'eau potable les surfaces traitées et matériels d'application.

Type de matériel :

Type d'industrie	Méthode	Temp. utilisation °C	Conc. utilisation %	Temps de contact
Collectivité	Surface application par canon à mousse ou centrale	5 à 40°C	1 à 3%	5 à 30 min

Type de matériel :

Type d'industrie	Méthode	Temp. utilisation °C	Conc. utilisation %	Temps de contact
Industries agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie ...)	Surface application par canon à mousse ou centrale moyenne/haute pression	5 à 40°C	1 à 5%	5 à 30 min

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Recommandations d'utilisation : Usage strictement réservé aux professionnels. Dangereux, respecter les précautions d'emploi. Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez le centre anti-poison de Nancy (03 83 32 36 36). L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>

PROPRIETES BIOCIDES :

BACTERICIDIE - 2 % TP2, TP4

EN1276 - 5 Min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'érythrocyte de mouton - industrie de la viande, 5g/l de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Enterobacter cloacae*, *Salmonella* Typhimurium, *Lactobacillus brevis*, *Campylobacter jejuni*, *Listeria monocytogenes*.

BACTERICIDIE - 3 % TP2, TP4

EN13697 - 5 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/L de lait écrémé - Industries du lait, 3g/L d'albumine bovine + 3 ml/L d'érythrocyte de mouton - Industrie de la viande, 5 g/L de Sodium dodécyl sulfate - Industrie cosmétique

Souches testées : *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Enterobacter cloacae*, *Salmonella* Typhimurium, *Lactobacillus brevis*, *Campylobacter jejuni*, *Listeria monocytogenes*.

FONGICIDIE - 4 % TP2, TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3 ml d'erythrocytes de mouton - industrie de la viande, 5g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : *Aspergillus brasiliensis*.

LEVURICIDIE à 2 % TP2, TP4

EN13697 - 5 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/L de lait écrémé - industrie du lait, 3g/L d'albumine bovine + 3 ml/L d'érythrocyte de mouton - industrie de la viande , 5 g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : *Candida albicans*.

FONGICIDIE - 4 % TP2, TP4

EN13697 - 15 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales , 10g/l de lait écrémé - industrie du lait, 3 g/l d'albumine bovine + 3ml d'érythrocytes de mouton - industrie de la viandes, 5g/L de sodium dodécyl sulfate - industrie cosmétique

Souches testées : *Aspergillus brasiliensis*.

VIRUCIDIE - 0,5 % TP2, TP4

EN14476 - 15 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 3 g/L d'albumine bovine + 3 mL d'érythrocyte de mouton - industrie de la viande

Souches testées : *Adénovirus*, *Norovirus*.

SPORICIDIE - 6 % TP2, TP4

EN13704 - 15 min - 20°C - saleté. 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales, 10g/L de lait écrémé - industrie du lait

Souches testées : *Bacillus subtilis*, *Clostridium sporogenes*.

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n° :

2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>



STOCKAGE :

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos.
Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart des Acides.

LEGISLATION :

Conforme au cahier des charges du 5 janvier 2010 modifié et complétant les dispositions des Règlements CE n° 834/2007 et n° 889/2008 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr)

Mis à jour le 01 octobre 2021

Nous recommandons à nos clients de s'assurer que le produit est bien adapté à son utilisation.

Les agences commerciales de CRISTAL HYGIENE sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

<http://www.cristaldistribution.com/>